

**NOUVELLE PUBLICATION M-8 DE L'OHI : NORMES DE COMPETENCE
POUR LES SPECIALISTES EN CARTOGRAPHIE MARINE**

Monsieur le Directeur,

La deuxième Conférence hydrographique internationale extraordinaire (mars 2000) a approuvé l'élaboration d'un ensemble de **Normes de Compétence pour les spécialistes en cartographie marine**. La nécessité de créer un organe susceptible d'élaborer ces normes a été immédiatement identifiée.

A la suite de discussions, il a été reconnu que le Comité consultatif international (CCI) FIG/OHI sur les normes de compétence pour les hydrographes constituerait l'organe adéquat pour conduire la préparation de ces normes, avec l'assistance d'autres organismes comme par exemple l'Association cartographique internationale (ACI) et les institutions savantes qui dispensent des cours de cartographie marine. Le BHI a recommandé que l'OHI invite l'ACI à être la troisième organisation mère du Comité. Le Comité a donc été rebaptisé « Comité consultatif FIG/OHI/ACI sur les normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine », et un nouveau mandat a été adopté.

Le premier projet de normes a été préparé par le capitaine de vaisseau Hugo GORZIGLIA (Chili) avec le précieux soutien de l'Académie maritime internationale, et a été soumis pour examen au Comité consultatif international qui l'a révisé lors de sa XXVe réunion organisée en juin 2002.

Le projet de première Edition des normes de compétence OHI/FIG pour les spécialistes en cartographie marine (Publication M-8 de l'OHI) est maintenant disponible sur le site web de l'OHI.

Il est demandé aux Etats membres de l'OHI de bien vouloir faire parvenir leurs commentaires sur ce projet, au secrétaire du Comité consultatif, le Capitaine de vaisseau F. Bermejo, au BHI, avant le 31 décembre 2002.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération

Pour le Comité de direction,

(original signé)

Capitaine de vaisseau Hugo GORZIGLIA
Directeur